

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MAM EUROPA VALUE

Codes ISIN : FR0010416321 part C - FR0000970964 part D

FCP géré par Meeschaert Asset Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le fonds est classifié "Actions des pays de l'Union Européenne"

MAM EUROPA VALUE a pour objectif de gestion d'offrir une croissance du capital à moyen ou long terme par le biais d'un portefeuille investi en actions d'entreprises des pays de l'Union Européenne sous évaluées par les marchés boursiers et pour lesquelles a été identifié un élément déclencheur d'une appréciation du cours (raison économique, managériale ou structurelle).

A titre purement indicatif, l'indice Dow Jones Stoxx 600 total return pourra être utilisé comme indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Le Dow Jones Stoxx 600 total return est un indice composite publié par Dow Jones qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone européenne (600 valeurs). Il est calculé dividendes réinvestis.

La stratégie d'investissement du portefeuille est de rechercher des titres de sociétés d'entreprises des pays de l'Union Européenne délaissées, sous-cotées, ou présentant un caractère défensif par la réalité de leurs actifs pour lesquelles un catalyseur de revalorisation a été identifié.

Accessoirement, le FCP peut investir en titres de sociétés présentant une forte croissance du dividende ou dont le rendement est supérieur à la moyenne de celui du marché européen.

Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% au moins en actions et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne. Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions sélectionnées appartiennent majoritairement à l'univers des grandes capitalisations. A titre accessoire (dans la limite de 10% de l'actif net), la gestion se réserve la possibilité d'investir, en fonction des opportunités décelées sur les marchés, sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations. La gestion peut, à hauteur de 10% de l'actif net, être élargie aux actions des pays hors Union Européenne.

Le fonds peut détenir des parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, jusqu'à 10% de son actif net. Le fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés jusqu'à 20% de son actif net.

La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Fonds pourra investir dans des titres à caractère spéculatif non notés ou notés "High Yield" et privilégiera des titres cotés en euro. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le fonds privilégiera des titres cotés en euro.

Dans la limite de 100% de l'actif, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change, et/ou de reconstituer une exposition synthétique. Il ne sera pas recherché de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Les revenus sont capitalisés ou distribués selon l'option choisie (Part C, D ou I). Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées (part C ou I), capitalisées, distribuées ou reportées sur décision de la société de gestion (part D). Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Le niveau de risque de ce fonds est 6, il reflète principalement sa gestion discrétionnaire et son positionnement sur les produits actions.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont:

Risque de liquidité: Risque que l'investisseur ne puisse pas négocier ses titres à la vente dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, La survenance de ce risque pourra faire baisser la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais uniques à la souscription et au rachat	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés en cours d'exercice	
Frais courants	2.32% TTC de l'actif net l'an
Frais prélevés sous conditions spécifiques	
Commission de performance	10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence

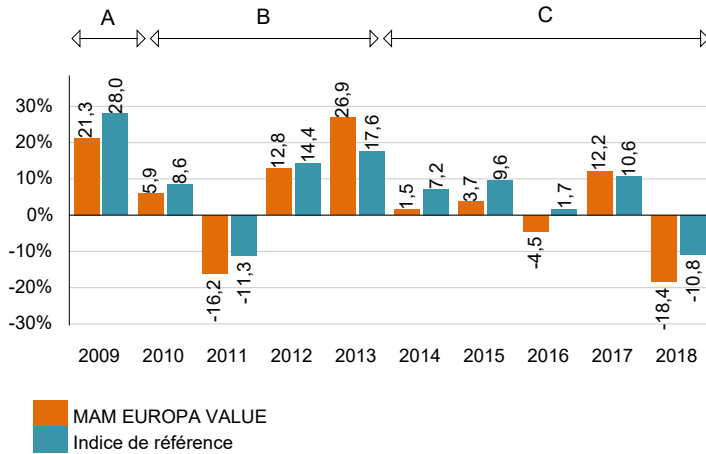
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

*Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2018. Il peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Le montant de la commission de performance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 0.01% pour la part C et 0.01% pour la part D de l'actif net moyen par part sur l'année.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.meeschaert.com.

PERFORMANCES PASSES



A compter du 08/11/2013, l'indice de référence tient compte des dividendes réinvestis. La performance 2013 est calculée prorata temporis.

Les circonstances dans lesquelles les performances ont été réalisées jusqu'au 10/02/2014 ont été modifiées suite au changement à cette date de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de l'OPCVM.

Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis.

Ticker Bloomberg indice de référence : SXXR.

Date de création du fonds : 05/11/1992

Devise de référence : EUR

A : pas d'indicateur de référence
 B : DJ STOXX 600
 C : DJ STOXX 600 NTR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris, et sur le site internet www.meeschaert.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet www.meeschaert.com). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaert.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/09/2019.